

ATELIERS MI SOL – SAISON 2018-2019

Ateliers pédagogiques de musique d'ensemble afro-caribéenne.

L'association MI SOL propose l'enseignement et la pratique de la musique d'ensemble - d'un répertoire essentiellement cubain ouvert sur le monde - par l'intermédiaire d'ateliers. Ces ateliers sont destinés à des musiciens - de niveau intermédiaire à confirmé - aussi bien amateurs que professionnels. A l'issue des ateliers le musicien peut intégrer un orchestre.

NOTRE FONCTIONNEMENT

- **Les titulaires**, sont les musiciens amateurs ou professionnels désignés à ce titre pour intégrer l'**Orquesta MI SOL** (orchestre amateur).
- **Les élèves/suppléants** ce sont des musiciens amateurs avec un niveau intermédiaire, inscrits aux ateliers pédagogiques et pourraient être susceptibles, si leur niveau leur permet, de remplacer un titulaire ou de rejoindre les rangs de l'Orquesta MI SOL.
- **Evaluations :**
Les ateliers demandent un certain niveau de connaissance de l'instrument. Les chefs de pupitre ainsi que le chef d'orchestre pourront dans un premier temps évaluer le niveau des musiciens et définir leur catégorie. **Une audition est obligatoire pour les nouveaux inscrits.**
- **Matériel**
L'association fournit les partitions qui seront envoyées en amont lors du programme de la semaine. Les titulaires et les élèves ont le même répertoire. L'association met aussi à disposition des musiciens des pupitres qui sont à laisser sur place. L'association **ne fournit pas d'instruments**, exceptés ceux de percussions qui sont mis à disposition pendant les ateliers et quelques accessoires de musique (bec, embouchure, collier...)

NOS ACTIVITES

- **ORQUESTA MI SOL**

Les répétitions des titulaires (environ 18 séances)

dirigées par Eduardo Fernandez.

Destinés seulement aux titulaires de l'orchestre.

Le lundi de 19H30 à 22H30

Salle de l'auditorium.

- **LES ATELIERS PEDAGOGIQUES DE MUSIQUE D'ENSEMBLE**

(environ 30 séances)

dirigés par Eduardo Fernandez/ Dominique Canonge.

Destinés aux élèves/ suppléants mais les titulaires sont invités à y participer.

Le mercredi de 20H00 à 22H30

Salle 5.

- **LES REPETITIONS GENERALES** (environ 18 séances)

Ouverte au public.

La répétition générale donne l'occasion **aux titulaires et élèves de se retrouver** pour un travail en commun.

Elles permettent aussi à d'autres musiciens de venir découvrir l'orchestre et son répertoire.

Ces répétitions, par leur durée (samedis), permettent de revoir le repertoire dans son ensemble.

dirigés par Eduardo Fernandez – Alexis Gonzalez – Dominique Canonge

1 Samedi par mois de 14H00 à 18h30 ou 1 lundi par mois de 19h30 à 22h30 selon le calendrier.

Salle Polyvalente ou salle de l'auditorium.

- **ETUDES PAR SECTION**

permettent aux musiciens d'une ou deux sections de se retrouver pour revoir et approfondir l'étude des parties. Elles permettent aussi de renforcer les liens. Elles sont organisées et dirigées par le chef de pupitre ou un musicien désigné à cette fonction.

Les dates des études sont à définir en cours d'année.

Salles de l'Espace Henry Miller.

- **LES ATELIERS D'IMPROVISATION** (8 séances)

Dirigés par Dominique Canonge.

Destinés à tous. Participation sur inscription.

Un lundi par mois de 19H30 à 21H30

Salle de l'auditorium (de spectacles).

- **LES ATELIERS DE PERCUSSIONS**

Dirigés par un titulaire de la section percussions de l'OMS.

Destinés aux élèves/suppléants de percussions inscrits aux ateliers de musique d'ensemble.

1 mercredi par mois de 20h00 à 22h00.

Salle de 5.

- **ATELIERS A THEMES (de percussions, chants, pas de danses...)**

Ces ateliers seront improvisés en cours d'année, à la demande du chef d'orchestre ou des musiciens, ils serviront pour revoir les diverses disciplines nécessaires à l'évolution des musiciens et de l'orchestre.

Destinés à tous.

Samedis de 14h00 à 18h30

Salle Polyvalente.

NOS TARIFS

Atelier pédagogique et Répétition Orquesta MI SOL – Adhésion obligatoire de 30 €

Séances payables en plusieurs fois – 3 maximums, chèques à remettre en début d'année.

Merci de libeller le chèque à l'ordre de MI SOL

Musicien amateur niveau avancé à confirmé - Titulaires	100 €/an pour les Clichois ou 120 €
Musicien amateur niveau intermédiaire – élève/suppléant	250 €/an pour les Clichois ou 270 €
Musicien professionnel* – Titulaire	00 €/an

* Est désigné à cette catégorie le musicien vivant principalement de ses revenus comme musicien –interprète, notamment l'intermittent du spectacle. Le chef d'orchestre évalue la catégorie après audition.

LIEU

Salles de l'Espace Henry Miller, 3 rue du Docteur Albert Calmette – 92110 Clichy

Métro Mairie de Clichy ou Porte de Clichy



Association MI SOL
69 rue de Neuilly
92 110 Clichy
01 40 87 16 61
06 16 99 58 99
assomisol@yahoo.fr